

LIVRET D'ACCUEIL EN AMP



HOPITAL FOCH
40 rue Worth
BP 36 - 92151 Suresnes Cedex
Tel : 01 46 25 20 00

Service de Gynécologie Obstétrique
et Médecine de la reproduction
Pr J-M AYOUBI Chef de Service

Unité de médecine
et de biologie de la reproduction

www.gynfoch.com

SOMMAIRE

PR. J-M AYOUBI : MOT DU CHEF DE SERVICE	4
OBJECTIFS DU CENTRE	4
L'AMP À FOCH EN QUELQUES CHIFFRES	5
UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE POUR VOTRE SUIVI	6
VOTRE INSCRIPTION DANS LE CENTRE	8
VOS CONSULTATIONS MEDICALES	9
PROGRAMMATION DE VOTRE TENTATIVE (FIV, IIU, TEC)	11
LA STIMULATION OVARIENNE	13
VOTRE PONCTION OVARIENNE	16
VOTRE INSEMINATION INTRA-UTERINE	18
CONSIGNES POUR LE CONJOINT	19
LE LABORATOIRE	20
LE TRANSFERT	24
ET APRÈS VOTRE TRANSFERT...	25
CHECK LIST POUR CONSTITUTION DU DOSSIER	26
VOS DROITS	28
MÉMO	29
COORDONNÉES DU SERVICE	30



Pr. **J-M AYOUBI**

**Chef de service du Service de gynécologie
Unité de la médecine de la reproduction**

Le Centre d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) de Foch a été conçu et réalisé dans le même état d'esprit que l'hôpital, avec comme devise : l'excellence à visage humain.

Installé au sein du pôle Mère-Enfant, ce centre est animé par une équipe reconnue et expérimentée qui exerce dans un espace spécialement prévu pour améliorer et faciliter le parcours de soins.

Cette architecture, cette continuité d'unité, permettent d'assurer sur le même plateau technique, une prise en charge globale et personnalisée des couples en attente de concevoir.

L'ensemble de la prise en charge du couple est réalisée sur la même plateforme, de la première consultation à la survenue de la grossesse en bénéficiant d'un équipement innovant et ultra performant.

Ce nouveau Centre est aussi doté d'une activité hospitalo-universitaire, de recherche, d'enseignement (avec une plateforme de simulation) et l'accueil des médecins en formation, en étroite collaboration avec la Faculté de Médecine de Paris Ouest (UVSQ).

OBJECTIFS DU CENTRE

L'objectif est d'assurer une prise en charge globale et optimale du couple, alliant la compétence, l'humanisme et la meilleure technicité.

La particularité du Centre est de regrouper sur un même lieu l'ensemble des étapes de l'Aide Médicale à la Procréation, de la première consultation pour infertilité jusqu'à la grossesse.

L'AMP À FOCH EN QUELQUES CHIFFRES

12967

Consultations médicales (gynécologiques/ biologiques/androgiques/endocrinologiques/ anesthésie/ psychologiques) / par an

7702

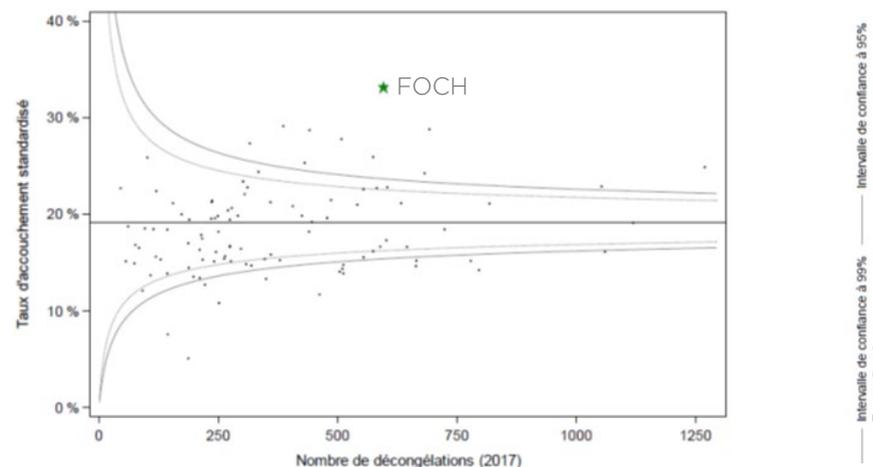
Échographies(monitorages et entrantes) / par an

1268

Ponctions d'ovocytes réalisées / par an.

TAUX D'ACCOUCHEMENT, ISSU DE TRANSFERT D'EMBRYONS CONGELÉS

Bilan ABM 2017, taux d'accouchement 2017, issu de transfert d'embryons congelés, par décongélation du centre Foch (étoile verte) par rapport aux autres centres français (points noirs)



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE POUR VOTRE SUIVI



Depuis septembre 2016, le service d'AMP de l'Hôpital Foch dispose d'une unité de pointe regroupant l'ensemble des activités:

- Consultations médicales d'infertilité,
- Bilans de fertilité,
- Examens biologiques
- Suivi de stimulation ovarienne,
- Insémination intra-utérine,
- Ponction folliculaire,
- Transfert d'embryon,
- Techniques biologiques de pointes.

Cette approche globale a été longuement pensée par toute l'équipe spécialisée depuis de nombreuses années dans ce domaine :

Pr. Jean-Marc Ayoubi chef de service de gynécologie obstétrique et médecine de la reproduction ; Pr. René Frydman ; Pr. Dominique de Ziegler ; Pr. Philippe Bouchard, endocrinologue ; Dr Vincent Izard andrologue ; Dr. Marine Poulain, biologiste responsable de l'unité biologique du centre.

L'équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour vous assurer la meilleure prise en charge possible.

Une équipe de gynécologues spécialisés dans la prise en charge de l'infertilité, pour vous assurer le meilleur suivi possible (consultations, protocoles de traitements, suivi personnalisé, examens diagnostiques et actes thérapeutiques...).

Des urologues, des andrologues et des endocrinologues pour une prise en charge pluridisciplinaire et spécialisée.

Une équipe d'anesthésistes pour réaliser, dans les locaux du centre d'AMP, votre consultation d'anesthésie et votre surveillance continue pendant la ponction.

Une psychologue et une psychiatre sont à votre écoute et disponibles pour des entretiens individuels ou en couple à chaque étape de votre parcours.

Une équipe biologique (biologistes médicaux et techniciens) pour vous expliquer les techniques, assurer la préparation des gamètes (spermatozoïdes et ovocytes), la mise en fécondation, le suivi de la culture embryonnaire et la cryoconservation.

Un secrétariat médical pour votre orientation, la constitution de votre dossier administratif, et la programmation de vos rendez-vous.

Des sages-femmes, pour le suivi de votre monitoring et de votre début de grossesse.

Des infirmières pour réaliser vos prélèvements sanguins, vous préparer pour les actes d'AMP et vous accompagner tout au long de votre parcours (bilans, stimulation, actes d'AMP).

Des aides-soignantes pour vous préparer et vous accompagner au cours des actes d'AMP

La cadre de santé pour assurer la permanence des soins et veiller au respect des bonnes pratiques.

1 | VOTRE INSCRIPTION DANS LE CENTRE

Le centre de fertilité accueille en consultation toutes les patientes âgées de moins de 43 ans.

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE

- Directement à l'accueil de notre unité d'AMP
- Par téléphone au 01 46 25 19 90 ou 01 46 25 19 95
- Par mail : rdv.amp@hopital-foch.com
- Par Doctolib : centre AMP Foch

LORS DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS DEVREZ VOUS PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT MUNIS DE :

- Pièce d'identité
- Livret de famille ou certificat de mariage, le cas échéant certificat de concubinage ou Pacs
- Carte vitale ou attestation CMU et attestation mutuelle

Un rendez-vous vous sera donné avec un médecin gynécologue pour étudier et comprendre votre dossier et ainsi définir le type de prise en charge.

À chaque venue au centre, vous devrez vous présenter munie de votre pièce d'identité.

Une réunion d'information pour les couples est organisée au sein de l'unité d'AMP, tous les 3èmes mardis du mois de 18H à 19h30 sauf en période de fermeture. Cette réunion est animée par l'équipe pluridisciplinaire de l'unité d'AMP.

2 | VOS CONSULTATIONS MÉDICALES

LA/LES CONSULTATION(S) MÉDICALE(S)

Votre parcours au sein du service débutera par une consultation avec un gynécologue qui analysera votre dossier et prescrira un bilan aux deux membres du couple. À l'issue de ce bilan, le médecin décidera de la meilleure option thérapeutique pour vous : **STIMULATION SIMPLE, INSÉMINATION INTRA UTÉRINE OU FÉCONDATION *IN VITRO***. Par ailleurs, dans certains cas, une décision de non prise en charge peut être annoncée au couple après concertation en réunion pluri-disciplinaire.

LA CONSULTATION BIOLOGIQUE

Un rendez-vous avec un biologiste du centre est à prévoir avant une première tentative à Foch (obligatoire). Cette consultation a lieu en général après les 2 premières consultations avec le gynécologue. Le biologiste a pour rôle dans certains cas, d'explorer davantage une cause d'infertilité d'origine masculine. Par conséquent il peut demander des examens complémentaires avant votre démarrage de protocole. Il vous expliquera toutes les étapes de votre fécondation *in vitro* qui se dérouleront au sein du laboratoire et décidera en concertation avec le gynécologue de la stratégie de transfert la plus adaptée dans votre cas. Il restera ensuite à votre disposition pour répondre à vos questions concernant vos gamètes et embryons tout au long de votre parcours.

LE ONE DAY FERTILITY

Le gynécologue vous a prescrit un bilan de fertilité. Vous pouvez réaliser l'ensemble des examens au cours de la même journée. Vous bénéficierez :

- . D'une prise de sang pour Madame et Monsieur
- . D'une échographie pelvienne pour Madame
- . D'une hystéroscopie pour Madame
- . D'une consultation de couple avec un biologiste
- . D'une consultation de couple avec un gynécologue
- . le cas échéant, une consultation avec un andrologue, une psychologue, un tabacologue peut être proposée
- . De présentations sur la prise en charge de la fertilité sur le plan clinique, biologique et environnemental.

LA CONSULTATION D'ANESTHESIE

Une équipe d'anesthésistes réalisera, dans nos locaux d'AMP, votre consultation d'anesthésie, obligatoire de moins d'un mois avant certains actes d'AMP (ponction ovarienne). Elle assurera également votre surveillance continue pendant l'anesthésie.

LA CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

La prise en charge en AMP peut être déstabilisante, tant par le vécu d'une infertilité que par la lourdeur ou les contraintes de certains traitements et des différents examens à effectuer. Nous veillons chaque jour à vous rendre ce parcours le moins lourd possible. Néanmoins si vous ressentez le besoin d'en parler individuellement ou en couple à un professionnel qui vous écoute, une psychologue et/ou psychiatre du centre peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Ces entretiens sont purement confidentiels et ne retardent en aucun cas votre suivi médical. Ils peuvent vous apporter un soutien non négligeable à chaque étape de votre parcours.



3 | PROGRAMMATION DE VOTRE TENTATIVE (FIV, IIU, TEC)

UNE FOIS LES ORDONNANCES DE TRAITEMENTS REMISES PAR VOTRE GYNÉCOLOGUE DE RÉFÉRENCE VOUS DEVREZ

Envoyer votre demande, dès que possible, à l'adresse mail suivante : programmation.amp@hopital-foch.com

1. En précisant la période souhaitée (le mois). Nous vous répondrons rapidement pour confirmer la disponibilité à cette période (pour une bonne prise en charge, un nombre limité de patientes est fixé par semaine).

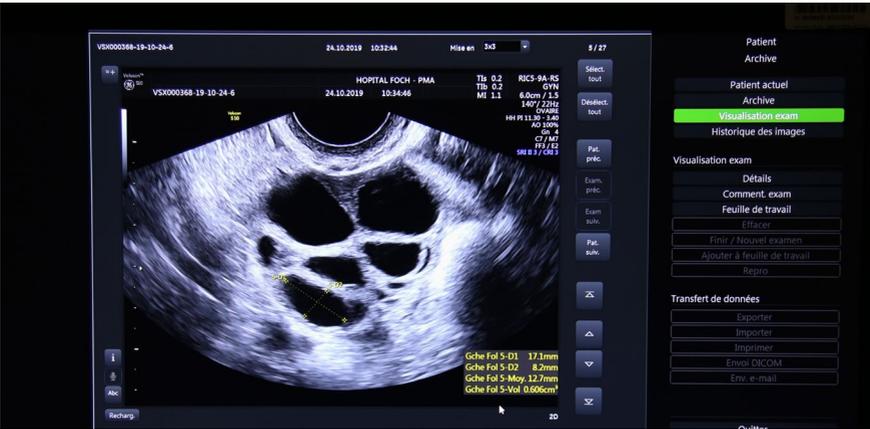
Merci de préciser dans votre mail :

- votre nom, prénom, date de naissance (femme)
- le nom du gynécologue qui vous a donné le traitement
- l'intitulé du protocole (exemple « E2-Antagoniste »)
- votre numéro de téléphone
- la date de vos dernières règles (premier jour de saignement rouge)
- la date approximative de vos prochaines règles (idem)
- si vous avez eu votre consultation biologique à Foch.

Pour information, cette consultation avec le biologiste est obligatoire pour le couple avant le démarrage du traitement.

2. Après réception de cet email, nous vous répondrons dans les jours suivants afin de :

- vous autoriser à débuter le traitement. **Les traitements ne doivent pas être commencés sans l'accord de la programmation.**
- vous indiquer la date de votre premier contrôle d'échographie et prise de sang dans le centre de Foch. Merci de bien vouloir respecter l'horaire de RDV que vous recevrez via Doctolib les jours suivants afin de limiter l'attente.



3. Le centre de Foch vous offre gratuitement une application, **Wistim**, qui vous permet de recevoir l'ensemble de vos consignes de traitement sur votre téléphone. Pour cela, téléchargez l'application wistim (apple store ou google play) et choisissez le centre « PMA Foch » avant votre premier RDV de contrôle de stimulation.

4. Une consultation d'anesthésie vous sera programmée à chaque début de stimulation en vue d'une ponction.

5. Si vous rencontrez des problèmes durant votre traitement, vous pouvez toutefois contacter l'équipe médicale à contact.amp@hopital-foch.com (éviter le téléphone autant que faire se peut en raison de l'encombrement des lignes).

Au plus tard lors du premier rendez-vous de monitoring, **vous devez IMPERATIVEMENT apporter :**

- photocopies des pièces d'identité (du couple)
- attestation de vie commune
- consentement éclairé sur la technique proposée
- consentement ZIKA

Sans ces documents, le traitement de stimulation ne pourra pas débuter.

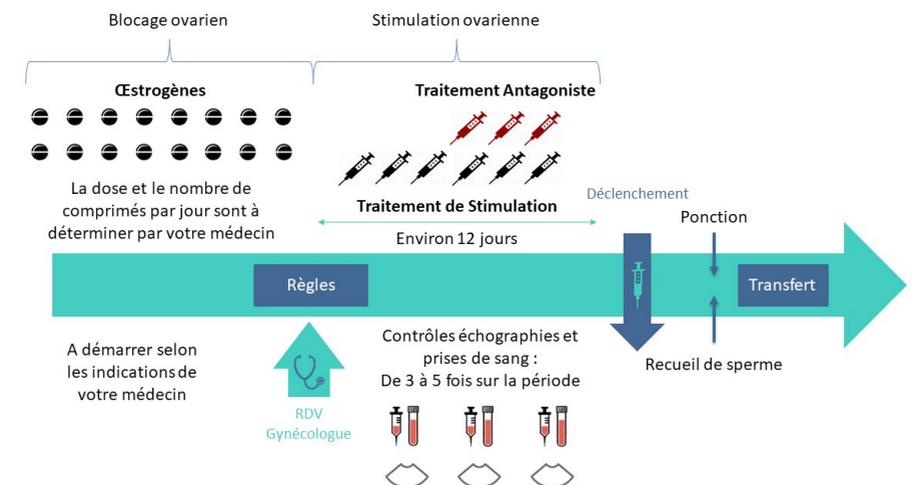
4 | LA STIMULATION OVARIENNE

Votre traitement par injections quotidiennes va durer une dizaine de jours en moyenne. Dans la majorité des cas, votre stimulation se déroule bien. Il se peut qu'il y ait des complications comme l'hyperstimulation ovarienne, mais grâce au suivi régulier de votre traitement le risque est faible. Le cycle peut également être annulé en cas de réponse insuffisante.

Par ailleurs, il y a aujourd'hui plus de 30 ans de recul sur les effets des traitements hormonaux, les études sont rassurantes et ne montrent pas d'augmentation du risque de cancer gynécologique après traitement hormonal. Un suivi gynécologique rigoureux à long terme doit être cependant réalisé et renforcé en cas d'antécédents familiaux.

Pendant cette période des prises de sang et des échographies vont vous être prescrites régulièrement pour vérifier la réponse de vos ovaires aux traitements. Ces contrôles se font entre 7h et 8h30 au centre d'AMP.

L'équipe vous communique la suite du traitement et les prochains RDV en début d'après-midi via l'application wistim ou par téléphone (pensez à personnaliser votre répondeur téléphonique). Il existe un risque d'annulation du cycle avant le démarrage des injections (problème médical ou administratif) ou en cours de stimulation (non réponse, réponse insuffisante, voire d'hyper réponse).





Ce risque d'annulation de cycle est estimé à 15% environ.
Dans ce cas, un rendez-vous avec votre médecin référent doit être pris afin de faire le point pour la suite de votre prise en charge.

AU COURS DE VOTRE STIMULATION

- Vérifiez que vous avez bien acheté tous les produits pour le déclenchement : Ovitrelle® (integralité de stylo à injecter), Décapeptyl® (acheter les seringues et les aiguilles à la pharmacie pour ce dernier, diluer **2 ou 3 poudres** dans un seul solvant). Les injections doivent être faite le soir.
- Respectez scrupuleusement les horaires de déclenchement communiqué par l'infirmière via l'application wistim ou par téléphone.

NB : Le soir du déclenchement, aucun autre produit de stimulation (Gonal, Ménopur ou autre) ne doit être injecté.



5 | VOTRE PONCTION OVARIENNE



Si vous suivez un traitement en vue d'une fécondation *in vitro*, une intervention aura lieu pour prélever vos ovocytes : la ponction ovarienne. Cette intervention se fait sous anesthésie générale (sauf contre-indication) et dure en moyenne 15 minutes.

Le gynécologue qui réalise cette intervention aspire le liquide contenu dans vos follicules ovariens (image visible à l'échographie) et confie ce liquide au laboratoire qui va rechercher les ovocytes (ou ovules) sous une loupe. Ce geste chirurgical est peu risqué, cependant il peut y avoir dans des cas exceptionnels des complications (hémorragiques ou infectieuses) pouvant nécessiter une hospitalisation.

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION

NB : vous pouvez être à nouveau convoquée pour une prise de sang selon le protocole de stimulation.

- La veille au soir, prenez une douche avec votre savon habituel.
- Au coucher, mettez l'ovule de Polygynax®.
- Vous devez être à jeun : arrêter de boire, manger ou fumer à partir de minuit, en vue de l'anesthésie générale pour l'intervention.

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

- Le matin de votre intervention, prenez une douche avec votre savon habituel.
- Restez à jeun, sans boire, ni manger, ni fumer.
- N'amenez aucun objet de valeur.
- Ne mettez ni vernis, ni bijoux, ni maquillage, ni lentille de contact.
- Prévoyez une serviette périodique pour votre sortie.
- Présentez-vous dans l'unité avec votre **pièce d'identité** à l'heure indiquée par l'infirmière via wistim ou par téléphone.
- Inscrivez-vous à l'accueil, une secrétaire vous appellera pour créer votre dossier d'admission en ambulatoire.

APRÈS VOTRE INTERVENTION

À la sortie du bloc opératoire, vous serez surveillée par une équipe soignante au minimum 2 heures. La sortie s'effectue en fin de matinée ou début d'après-midi en fonction de votre horaire de passage au bloc opératoire.

Votre sortie du centre ne pourra pas se faire sans être accompagnée.

Les ordonnances et les consignes de sortie vous seront remises par les infirmières. En cas de fortes douleurs non soulagées par le paracétamol, de saignements abondants, œdèmes des membres inférieurs ou tout autre symptôme anormal :

- **contactez le service d'AMP au 01 46 25 37 44** aux heures d'ouvertures du service
- **adrezsez-vous aux urgences gynécologiques** de l'Hôpital Foch en dehors des heures d'ouverture du service

6 | VOTRE INSEMINATION INTRA-UTERINE



Si vous suivez un traitement en vue d'une insémination intra-utérine :

- Vous serez convoquée le jour de votre insémination en fin de matinée (l'heure du RDV vous sera communiquée par l'équipe).
- Votre conjoint devra se présenter avec sa **pièce d'identité** à 8h à l'accueil du Centre pour réaliser son prélèvement de sperme afin qu'il soit préparé pour l'insémination.

Attention à bien respecter les consignes pour le recueil (cf consignes pour Monsieur) et à bien noter que monsieur devra attendre l'autorisation du laboratoire avant de partir (minimum 1 heure).

7 | CONSIGNES POUR LE CONJOINT

Votre conjoint devra se présenter avec sa pièce d'identité à l'accueil du service d'AMP :

- à 8h en vue de réaliser un recueil de sperme qui devra être préparé pour l'insémination
- à l'heure de convocation de votre conjointe pour un recueil de sperme en vue d'une fécondation *in vitro*

Merci de noter que votre conjoint devra obligatoirement être présent ce jour même s'il est prévu d'utiliser un échantillon de sperme congelé et que le prélèvement devra obligatoirement être réalisé dans le Centre afin de répondre aux exigences légales de la prise en charge.

QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER AVANT VOTRE VENUE :

Délai d'abstinence

Il est recommandé d'avoir des éjaculations régulières dans les semaines précédant la tentative et d'avoir un délai d'abstinence de 1 à 3 jours maximum le jour du recueil au laboratoire.

La veille

Boire un litre d'eau

Le matin du recueil

Prendre une douche avec vos produits d'hygiène classiques.

Nous attirons votre attention sur les conditions d'hygiène pendant le recueil qui vous seront expliquées par l'équipe soignante le jour de votre venue.

**PRÉVENIR EN CONSULTATION SI VOUS PENSEZ AVOIR DES
DIFFICULTÉS DE RECUEIL LE JOUR DE LA TENTATIVE.**



8 | LE LABORATOIRE

L'équipe du laboratoire se compose de biologistes médicaux et de technicien(ne)s de laboratoire. Le laboratoire est ouvert de 7h30 à 16h30 du lundi au vendredi. L'équipe est également présente au laboratoire, en effectif de garde, les samedi, dimanche et jours fériés.

Le laboratoire de biologie de la Reproduction de l'hôpital Foch s'est doté des dernières technologies pour offrir les meilleures conditions de culture et de suivi de vos gamètes et embryons :

Des incubateurs multichambres : plus performants que les incubateurs classiques. Chaque chambre est indépendante et destinée aux embryons d'un même couple, ce qui évite les ouvertures répétées subies du fait de la multiplicité des patients. L'environnement de culture ainsi obtenu est plus stable en termes de température et environnement et vos embryons en seront moins perturbés.

Incubateur Time Lapse : système d'incubation innovant permettant de suivre la cinétique de développement de chaque embryon grâce à une caméra à haute résolution. Une vidéo de suivi de toute la cinétique de développement du premier au dernier jour de culture embryonnaire peut être ainsi reconstituée.

RI witness : la législation actuelle et nos règles de bonnes pratiques exigent de chaque centre d'AMP d'avoir recours à des contrôles d'identité permanents tout au long du processus de prise en charge. En plus de ces vérifications que chaque membre de l'équipe effectue à chaque étape de votre parcours, notre centre d'AMP s'est doté d'un système de traçabilité informatisé, qui assure la double sécurité de ces contrôles en plus des efforts humains quotidiens, et ce depuis le recueil de vos gamètes (spermatozoïdes, ovocytes), jusqu'au transfert et à la congélation de vos embryons.

Un objectif laser : Cet objectif laser permet d'affiner la coque qui entoure l'ovocyte et l'embryon lors des premiers jours de développement lorsque celle-ci est anormalement épaisse ou lors d'échecs répétés. Cette technologie est basée sur un système de détection de cartes à puce qui valide la bonne attribution de vos gamètes et embryons.



Vos embryons : L'objectif d'une fécondation *in vitro* est d'obtenir des embryons aptes à se développer et à donner une grossesse.

Suite à votre tentative plusieurs issues sont possibles :

- Obtention d'un ou deux embryons évolutifs qui vous sera (seront) transféré(s) 2 à 5 jours après la ponction (Si d'autres embryons supplémentaires évoluent favorablement, ils seront congelés en vue d'un transfert ultérieur).
- Obtention d'embryons évolutifs mais décision de ne pas réaliser le transfert après la ponction (Freeze all). Dans ces cas tous les embryons évolutifs seront congelés en vue d'un transfert ultérieur (transfert d'embryons congelés).
- Absence d'embryon obtenu ou obtention d'embryons non évolutifs (15 % des cas en moyenne).

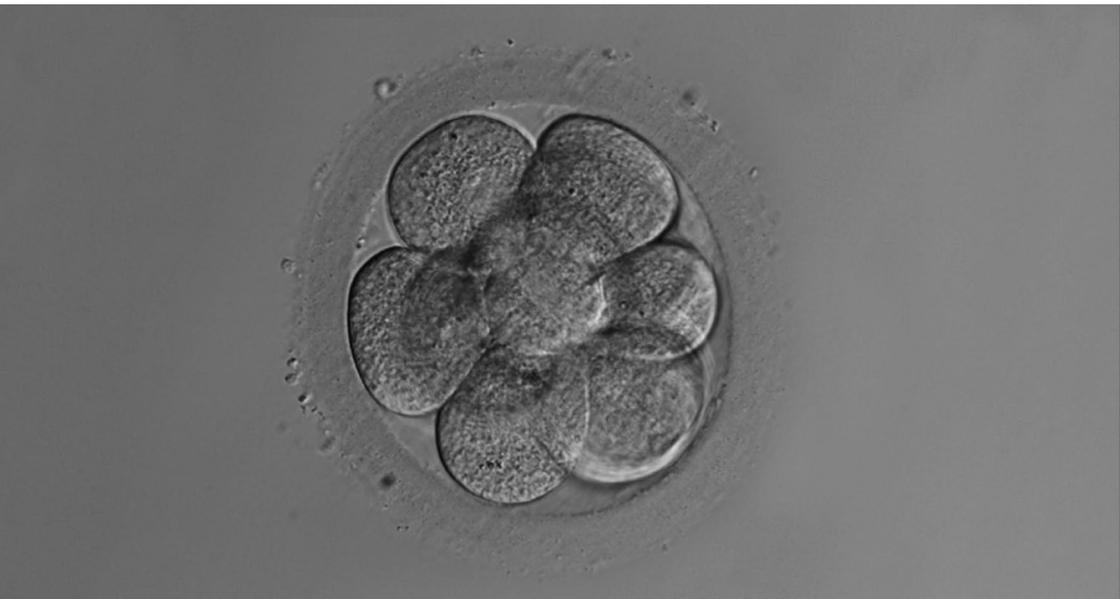
La congélation embryonnaire par vitrification est une technique biologique qui permet de cryoconserver vos embryons dans de l'azote liquide à des températures allant jusqu'à -196°C et d'interrompre ainsi tous les processus cellulaires de vos embryons pour garantir leur conservation dans le temps.

La première naissance d'un enfant issu du transfert d'un embryon congelé date de 1984. Cette technique est sans danger et permet d'augmenter vos chances cumulées d'aboutir à une ou plusieurs naissance(s) après une seule ponction ovocytaire.

Lorsque vous disposez d'embryons congelés, vous pouvez consulter votre gynécologue référent pour organiser leur transfert. Un traitement plus léger adapté à votre cas vous sera prescrit pour préparer votre utérus.

Le jour du transfert, le(s) embryon(s) congelé(s) est (sont) décongelé(s) au laboratoire pour qu'il(s) reprenne(nt) son développement. Il arrive dans de très rares cas que le(s) embryon(s) congelé(s) ne résiste(nt) pas au processus de congélation/décongélation et vous en êtes bien sûr informés. Néanmoins, dans les autres cas, vos embryons congelés/décongelés gardent les mêmes chances de grossesse que les embryons dits « frais ».

La congélation embryonnaire comme toute technique d'AMP nécessite au préalable l'accord écrit du couple. Certains patients peuvent s'opposer à cette technique pour des raisons personnelles. Ils doivent dans ce cas en avertir l'équipe clinico-biologique pour adapter la stratégie de prise en charge.



Le transfert embryonnaire se déroule 2 à 5 jours après la ponction en cas de transfert d'embryons frais ou bien en différé en cas de transfert embryons congelés. Le jour du transfert vous devez vous présenter avec la vessie pleine, munis de vos pièces d'identité. La présence du conjoint est obligatoire pour le transfert d'embryons congelés.

Le transfert embryonnaire sera réalisé sous contrôle échographique. Il s'agit d'un geste rapide et indolore. Le transfert embryonnaire peut avoir lieu le matin ou l'après-midi et nécessite votre disponibilité pendant une demi-journée en moyenne.

Après le transfert une ordonnance de prise de sang vous est remise pour faire le test de grossesse dans un laboratoire de ville ou dans le service d'AMP de Foch.

Il est indispensable de suivre le traitement prescrit.

ET APRÈS VOTRE TRANSFERT...

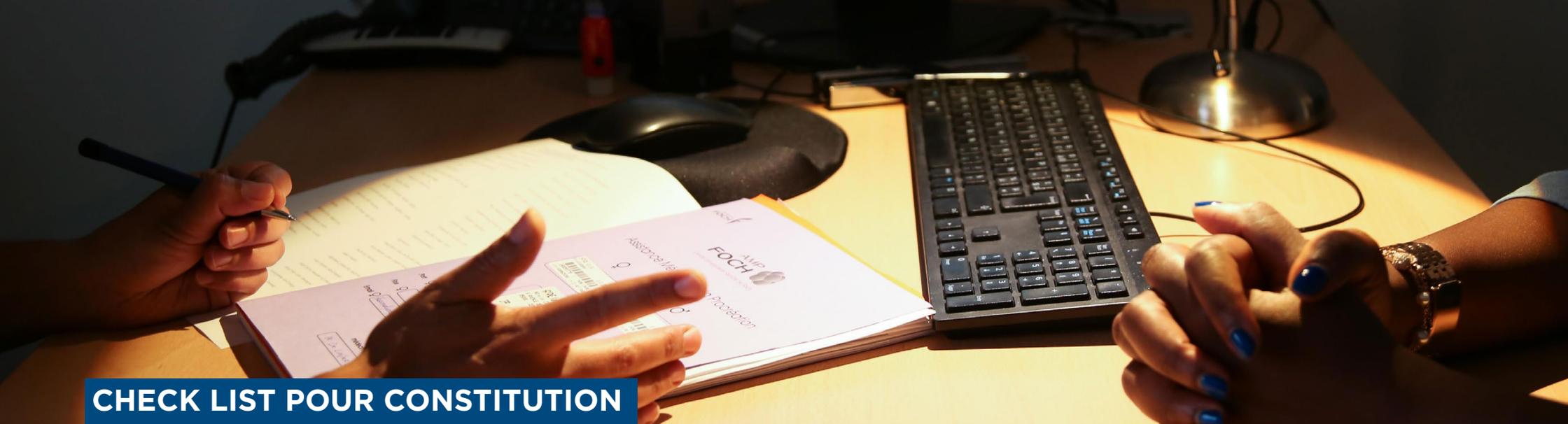
En cas de test de grossesse positif, deux autres dosages seront nécessaires pour s'assurer de la bonne évolution de la grossesse. Vous serez contactée par une sage-femme de l'équipe à chaque contrôle.

A l'issue du dernier contrôle, un rendez-vous d'échographie de grossesse vous sera donné. Tout au long du suivi vous serez prise en charge par les sages-femmes de l'unité.

Pour tout résultat fait en ville il faudra contacter les sages-femmes à : sagefemmepma@hopital-foch.com.

En cas grossesse :

- Le traitement pris avant le transfert est à poursuivre aux doses habituelles jusqu'à l'échographie sauf avis contraire.
- Il faut consulter aux urgences pour tout saignement de sang rouge et toute douleur non soulagée par le paracétamol.



CHECK LIST POUR CONSTITUTION DU DOSSIER

DOSSIER ADMINISTRATIF

- PIÈCE D'IDENTITÉ MADAME
- PIÈCE D'IDENTITÉ MONSIEUR
- JUSTIFICATIF DE VIE COMMUNE
(MARIAGE, PACS, ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE VIE COMMUNE)
- PRISE EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE
- FORMULAIRE DE PRISE EN CHARGE EN AMP
(AVANT LA PREMIÈRE PRISE EN CHARGE DANS LE CENTRE)
- CONSENTEMENT A LA TECHNIQUE (AVANT CHAQUE TENTATIVE)
- CONSENTEMENT ZIKA (AVANT CHAQUE TENTATIVE)

DOSSIER MÉDICAL

- COMPTE-RENDU D'ÉCHOGRAPHIE
- COMPTE-RENDU D'HYSTÉROSCOPIE ET/OU HYSTÉROSALPINGOGRAPHIE
- RESULTATS DES DOSAGES HORMONAUX
- DERNIER SPERMOGRAMME- SPERMOCYTOGRAMME (< 1 AN)
- DERNIER TMS (< 1 AN)
- DERNIÈRE SPERMOCULTURE (<6 MOIS POUR PROTOCOLE IIU)
- SÉROLOGIES MADAME (< 3 MOIS OU < 1AN SI DEUX RÉSULTATS)
- SÉROLOGIES MONSIEUR (< 3 MOIS OU < 1AN SI DEUX RÉSULTATS)
- COMPTE(S) RENDU(S) DE PRISE EN CHARGE DANS UN AUTRE CENTRE
LE CAS ÉCHÉANT
- TOUT ÉLÉMENT MÉDICAL DEVANT ÊTRE PORTÉ À NOTRE CONNAISSANCE

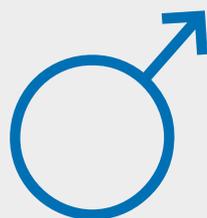
NB : DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE DEMANDÉS

VOS DROITS



| Pour les femmes toutes les absences en lien avec un protocole d'AMP hors ceux déjà couverts par un arrêt maladie au nom de Madame.

Pour le monsieur 3 absences maximum (par protocole) hors ceux déjà couverts par un arrêt maladie au nom de Monsieur.



Depuis la loi du 26 janvier n°2016-41 et la modification de l'article L1225-16 du code du travail, vous pouvez de bénéficier d'autorisations d'absences pour vous permettre de gérer au mieux, les rendez-vous nécessaires à votre parcours de soins AMP et ce, pour chaque protocole.

MÉMO

CRO : Compte Rendu Opérateur

FA : Freeze All

FIV : Fécondation In Vitro

ICSI : injection intra cytoplasmique

IDE : Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat

IU : insémination intra utérine

RP : rapport programmé

SA : Semaines d'Aménorrhées

SAU : Service d'Accueil des Urgences

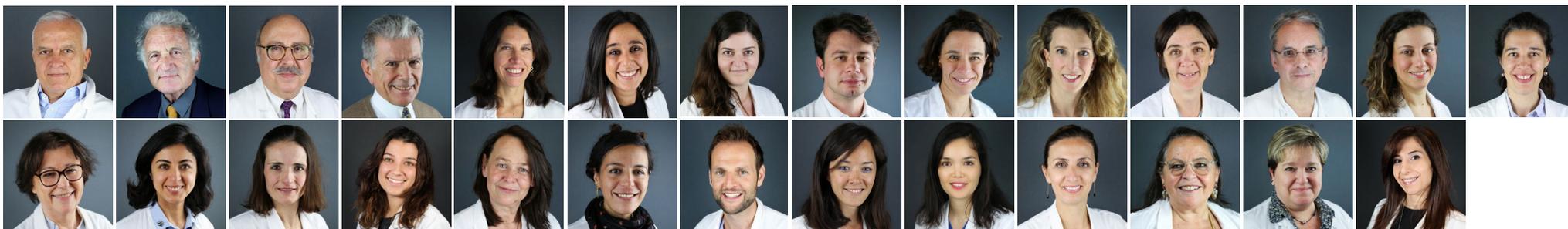
SDN : Salle De Naissances

SF : Sage-Femme

SSPI : Salle de Surveillance Post-Interventionnelle

TEC : Transfert Embryonnaire Congelé

TEF : Transfert Embryonnaire Frais



COORDONNÉES DU SERVICE D'AMP

CHEF DE SERVICE : PROFESSEUR JEAN-MARC AYOUBI

SECÉTARIAT : 01 46 25 22 28

CONSULTANTS

Pr BOUCHARD Philippe
Pr DE ZIEGLER Dominique
Pr FRYDMAN René

p.bouchard@hopital-foch.com
d.deziegler@hopital-foch.com
r.frydman@hopital-foch.com

RÉFÉRENTS MÉDICALES

Dr FAY Stephanie
Dr PIRTEA Paul

s.fay@hopital-foch.com
p.pirtea@hopital-foch.com

MÉDECINS GYNECOLOGUES

Dr ADDA-HERZOG Elodie
Dr ARBOGAST Elisabeth
Dr BASILLE Claire
Dr BLASCO Bernard
Dr CARBONNEL Marie
Dr EVEN Marc
Dr GOUT Clemence
Dr LAVONGTHEUNG Anais
Dr SEBAG PEYRELEVADE Sarah
Dr THERON GERARD Lucie
Dr TRAN Chloé
Dr YAZBECK ChAdi

e.herzog@hopital-foch.com
e.arbogast@hopital-foch.com
c.basille@hopital-foch.com
b.blasco@hopital-foch.com
m.carbonnel@hopital-foch.com
marc.even@hopital-foch.com
c.gout@hopital-foch.com
a.lavongtheung@hopital-foch.com
s.sebag@hopital-foch.com
l.theron-gerard@hopital-foch.com
c.tran@hopital-foch.com
c.yazbeck@hopital-foch.com

ANDROLOGUE - UROLOGUE

Dr IZARD Vincent

v.izard@hopital-foch.com

PSYCHIATRE

Dr SZEJER Myriam

m.szejer@hopital-foch.com

PSYCHOLOGUE

KARPEL Lea

l.karpel@hopital-foch.com

BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

RESPONSABLE

Dr POULAIN Marine, MCU-PH

marine.poulain@hopital-foch.com

Dr BENAMMAR Achraf
Dr BONNEAUD Françoise
Dr FILALI Meryem
Dr FOSSARD Camille
Dr VANDAME Jessica

a.benammar@hopital-foch.com
f.bonneaud@hopital-foch.com
m.filali-baba@hopital-foch.com
c.fossard@hopital-foch.com
j.vandame@hopital-foch.com

CADRE SUPÉRIEUR DE PÔLE

M^{ME} SANHUEZA Christine

c.sanhueza@hopital-foch.com

CADRE DE SANTÉ

M^{ME} MAROUN Jihane

j.maroun@hopital-foch.com

URGENCES GYNÉCOLOGIQUES

01 46 25 28 74

FAX SERVICE

01 46 25 37 54

FAX LABORATOIRE

01 46 25 35 87

ACCUEIL

01 46 25 19 90 / 01 46 25 19 95
rdv.amp@hopital-foch.com

PROGRAMMATION

01 46 25 19 94
programmation.amp@hopital-foch.com

ONE DAY FERTILITY

01 46 25 19 90 / 01 46 25 19 95
oneday@hopital-foch.com

SAGES FEMMES

01 46 25 30 83
sagefemmespma@hopital-foch.com

SITE WEB :

www.gynfoch.com

L'expertise à visage humain



40, rue Worth 92150 Suresnes
Tél. : 01 46 25 20 00
www.hopital-foch.com
www.gynfoch.com